

■ Jacques Breil
redaction@present.fr

Le testament de l'abbé Paul Aulagnier

DANS SES DERNIERS JOURS DE VIE, à l'hôpital où il devait rendre son âme à Dieu, l'abbé Aulagnier (1943-2021) eut la joie de voir son dernier livre enfin sorti. Il n'aura toutefois pas eu le temps d'en assurer la « promotion », et c'est un devoir de piété filiale que de faire connaître ce qui constitue, sans aucun doute, son « testament » spirituel.

Son premier ouvrage, en 1977, s'intitulait *La Raison de notre combat : la messe catholique*. Son ultime ouvrage, que nous voulons présenter ici, a pour titre *La Grande Histoire de la messe interdite*. Et il a publié sur la messe et la liturgie en 2006 (*La Bataille de la messe*), en 2007 (*L'Enjeu de l'Eglise : la messe*) et en 2012 (*La Réforme liturgique de Benoît XVI*). C'est dire si l'abbé Aulagnier était l'homme de la messe, comme il fut aussi l'homme de la doctrine catholique, comme il fut enfin l'homme du zèle apostolique et missionnaire.

En seize chapitres, l'auteur, prêtre du diocèse de Clermont-Ferrand, qui fut l'un des « fondateurs » de la Fraternité Saint-Pie X aux côtés de Mgr Marcel Lefebvre en 1969-1970, puis l'un des fondateurs de l'Institut du Bon Pasteur en 2006, cherche à « récapituler » toute l'histoire de la proscription de la messe traditionnelle, de l'émergence de la messe nouvelle de Paul VI, enfin de la persistance et de la renaissance mondiale de la messe traditionnelle.

Disons-le tout de suite honnêtement, pour ne pas tromper le lecteur : sur le plan artistique, l'abbé Aulagnier n'est pas un grand écrivain. Il use de ce qu'on pourrait appeler un « style oral », sans façon, direct, enlevé. Mais cette légère insuffisance littéraire est largement compensée par la force de conviction de l'auteur, sa clarté, ainsi que

la foultitude de documents qu'il apporte, et qui font de son ouvrage une véritable référence en son domaine. Par ailleurs, parce qu'il a vécu intégralement et aux premières loges toute la période qu'il raconte, son témoignage personnel est, en dehors même de sa précision documentaire, une contribution essentielle à cette histoire tourmentée, dramatique et en même temps capitale pour l'avenir de l'Eglise catholique.

Un récit dense et documenté

L'abbé Aulagnier commence son récit en amont même du concile Vatican II qui pourtant, par la constitution sur la liturgie *Sacrosanctum Concilium*, a lancé le processus de cette immense réforme liturgique dans laquelle la messe traditionnelle, « trésor de l'Eglise », a failli disparaître corps et biens.

Il dédie trois chapitres denses à l'étude de la nouvelle messe promulguée en 1969, en s'appuyant au premier chef sur ce document primordial que fut (et reste) le *Bref examen critique du nouvel « ordo Missæ »*, paru lui aussi en 1969. Le chapitre suivant est consacré aux « années sombres », quand la persécution contre la messe traditionnelle battait son plein, sans aucune lueur humaine d'espoir. C'était l'époque des destitutions de prêtres fidèles, souvent chassés de leur presbytère, sans ressources et sans soutien. C'était aussi l'époque de la prétendue dissolution de la Fraternité Saint-Pie X, le

temps des suspenses et autres peines canoniques, le règne de l'exclusion et du bannissement.

Puis, au terme d'un combat d'anthologie, où bien des fantassins tombèrent au champ d'honneur sans défaillir, intervint le premier jalon d'un changement, annonce que la messe traditionnelle n'allait finalement pas mourir : la lettre de la Congrégation pour le culte divin du 3 octobre 1984, *Quatuor abhinc annos*. Le Siège apostolique se trouvait obligé de concéder, même si c'était encore sous forme d'indult et avec de nombreuses restrictions, la possibilité de célébrer la messe traditionnelle.

Les années suivantes verront, avec des avancées et des reculs, le progressif desserrement de ces conditions et obstacles tout à fait illégitimes, qu'élimina en bonne partie le *motu proprio* de Benoît XVI en 2007, lorsqu'il reconnut les droits imprescriptibles du missel traditionnel : une affirmation que portaient contre vents et marées depuis quarante ans les « traditionalistes », et que rejetaient dans le même temps avec véhémence les « progressistes ». Il se dit actuellement que le Vatican du pape François voudrait démanteler les justes prescriptions du pape Benoît contenues dans ce *motu proprio* : l'urgence, l'importance, la nécessité de ce livre de l'abbé Aulagnier n'en deviennent alors que plus évidentes.

Nous parlions en commençant de piété filiale, à propos du devoir de présenter ce bel ouvrage. L'auteur lui-même en fait preuve, et il faut lui en donner crédit, puisque, au soir de sa vie, il a voulu dédier son travail à celui qui, le 17 octobre 1971, l'a ordonné prêtre, à celui qui a inspiré son existence sacerdotale, ses combats, sa vie spirituelle : Mgr Marcel Lefebvre, le grand évêque missionnaire, le fondateur de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X qui, aujourd'hui, grâce à lui, compte près de 700 prêtres à travers le monde, au service de la messe traditionnelle et du règne du Christ Roi.

● Abbé Paul Aulagnier, *La Grande Histoire de la messe interdite*, Ilion Editions, 2021, 438 pages, 23 euros. ■



À la Mutualité, le 27 novembre 1996. De g. à d. : l'abbé Philippe Laguérie, François Brigneau, Jean Nouyrigat et l'abbé Paul Aulagnier.

7e dimanche après la Pentecôte

■ AB V.B. ab-v-b@present.fr

« C'EST PAS CELUI qui m'aura dit "Seigneur, Seigneur !" qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui aura fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. »

La vie chrétienne est selon la volonté de Dieu sacramentelle. Elle est telle ou elle n'est pas.

Comme un bon médecin sait qu'on ne peut soigner une partie de l'organisme humain sans faire très attention à l'équilibre de tout le reste du corps, le divin médecin a institué les sacrements de telle sorte qu'on ne peut les dissocier les uns des autres.

De même qu'on ne peut les dissocier, on ne peut pas les comprendre sans se référer à chacun d'entre eux et en particulier au plus noble, la sainte eucharistie, participation au sacrifice du Seigneur.

C'est la Croix qui nous découvre par excellence les intentions de Dieu. Si l'intention première du Christ est la réconciliation de l'humanité avec Dieu par sa mort sur la Croix, cette première intention est inséparable d'un deuxième mouvement qui

s'adresse non plus à Dieu mais aux hommes : le don de la vie éternelle fait au genre humain, afin qu'ils aient la vie. Pour notre justification, pour notre sanctification, Notre-Seigneur organise tout autour de cette fontaine de vie qu'est son sacrifice du Calvaire et de la messe. *Ceci est le sang de la Nouvelle Alliance répandu pour un grand nombre... Ceci est le corps donné [brisé, diront certaines copies du texte de saint Paul] pour vous. Le Christ y fonde l'Eglise, il y alimente les sacrements. Toutes les fois que vous mangez ce pain et buvez ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur* (1 Cor 2, 26).

La vie sacramentelle prend sa source et son modèle sur la Croix et sur l'autel où chaque jour ce sacrifice se perpétue. Pour avoir part au sacrifice de Notre-Seigneur, il faut les sacrements. Pour ressembler au Christ, il faut les sacrements.

Notre nouvelle naissance eut lieu le Vendredi saint, et se réalisa le jour de notre baptême. Et chaque jour les sacrements nous confrontent avec le résultat de notre vie : nous avons besoin d'un sauveur, nous avons été rachetés au prix de son sang. Et, par amour pour nous, il a fait de la vie de la grâce une participation dès à présent de l'éternité divine. ■

